



En 2040, si les tendances démographiques récentes se maintiennent, la Corse compterait 350 000 habitants. La croissance démographique devrait nettement ralentir tout en demeurant plus soutenue en Haute-Corse.

Dans les décennies à venir, la région connaîtra un vieillissement rapide de sa population qui deviendrait ainsi la plus âgée de France. En 2040, un insulaire sur trois sera âgé de plus de 65 ans et un sur huit de plus de 80 ans. Le vieillissement démographique sera en outre accentué par un recul de la natalité. Parallèlement, l'excédent migratoire demeurerait relativement stable sur la période.

Barbara LUQUET

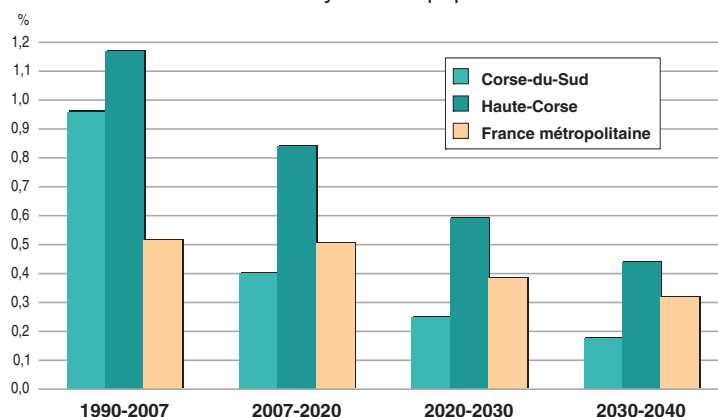
www.insee.fr

Une personne sur trois aura plus de 65 ans en 2040

Si les tendances démographiques récentes perduraient, la Corse compterait 350 000 habitants en 2040, soit 50 000 de plus qu'actuellement. La Haute-Corse abriterait 200 000 habitants et la Corse-du-Sud 150 000. Dans les prochaines décennies, la croissance démographique de la Corse devrait nettement ralentir. Entre 2007 et 2040, la population augmenterait à un rythme de 0,5 % par an, deux fois moins vite que de 1990 à aujourd'hui. Ainsi, la démographie insulaire, qui était l'une des plus dynamiques de France au cours des dernières années, devrait progressivement faiblir et augmenterait au même rythme qu'en moyenne nationale à l'horizon de 2040. Cet essoufflement de la croissance

La croissance démographique se tassera dans les deux départements

Taux de croissance annuel moyen de la population



Source : Insee, Omphale 2010 (scénario central).

350 000 habitants en Corse en 2040

Evolutions démographiques selon le scénario central

	2007 (milliers)	2040 (milliers)	Evolution 2007 - 2040 (%)	Taux de croissance annuel moyen entre 2007 et 2040 (%)	âge moyen en 2007	âge moyen en 2040
Corse	299	351	17,2	0,5	42,2	48,9
Corse-du-Sud	139	153	9,9	0,3	42,4	49,6
Haute-Corse	160	198	23,5	0,6	42,0	48,3
France métropolitaine	61 796	70 734	14,5	0,4	39,3	43,7

Source : Insee, Omphale 2010.

démographique est un phénomène commun à l'ensemble des régions méridionales.

Cette évolution d'ensemble masque certaines disparités au sein des départements. La croissance démographique de la Haute-Corse demeurerait plus soutenue que celle de la Corse-du-Sud, prolongeant ainsi un phénomène déjà observé au cours des dernières décennies. D'ici 2040, la population de la Haute-Corse augmenterait ainsi deux fois plus vite que celle de la Corse-du-Sud (+ 0,6 % par an contre + 0,3 %). Cependant, un resserrement des dynamiques démographiques devrait progressivement s'opérer entre les deux départements au cours du temps.

■ Vieillesse très marquée de la population

Le vieillissement rapide de la population sera le trait marquant de la démographie insulaire dans les décennies à venir. La Corse est

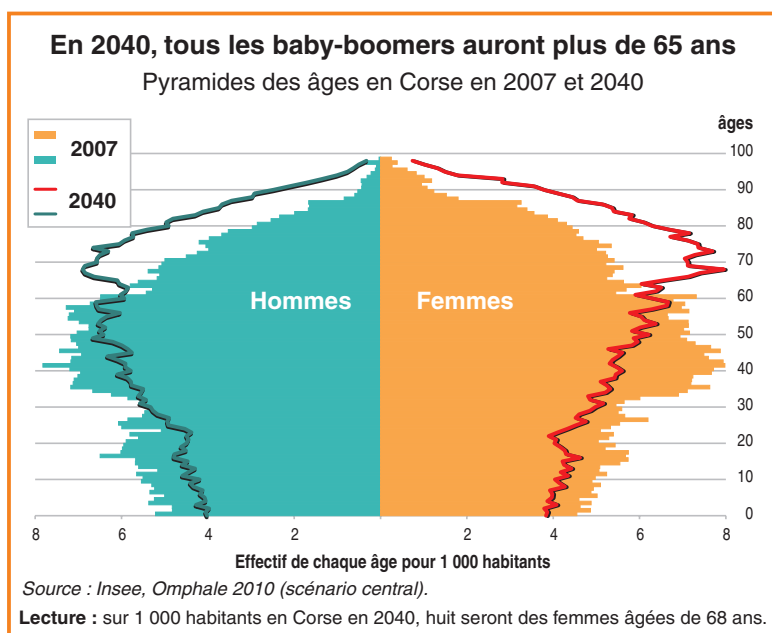
déjà actuellement une des régions les plus âgées de France et ce mouvement ne fera que s'accroître. En 2040, une personne sur trois aura plus de 65 ans, contre une sur cinq actuellement. L'âge moyen de la population serait alors de 49 ans, soit cinq années de plus que la moyenne nationale. Cette moyenne d'âge serait très largement la plus élevée de toutes les régions françaises. D'ici 2040, la population des plus de 65 ans va quasiment doubler absorbant à elle seule la totalité de la croissance démographique régionale. Ce vieillissement très rapide affectera les deux départements insulaires dans des proportions voisines.

Les déterminants de ce vieillissement sont bien connus. La totalité de la génération nombreuse des baby-boomers aura atteint l'âge de 65 ans d'ici 2040. Parallèlement,

l'espérance de vie continuera d'augmenter. Dans ce domaine, la Corse ne présente pas de singularité par rapport à la moyenne nationale.

■ Diminution des naissances

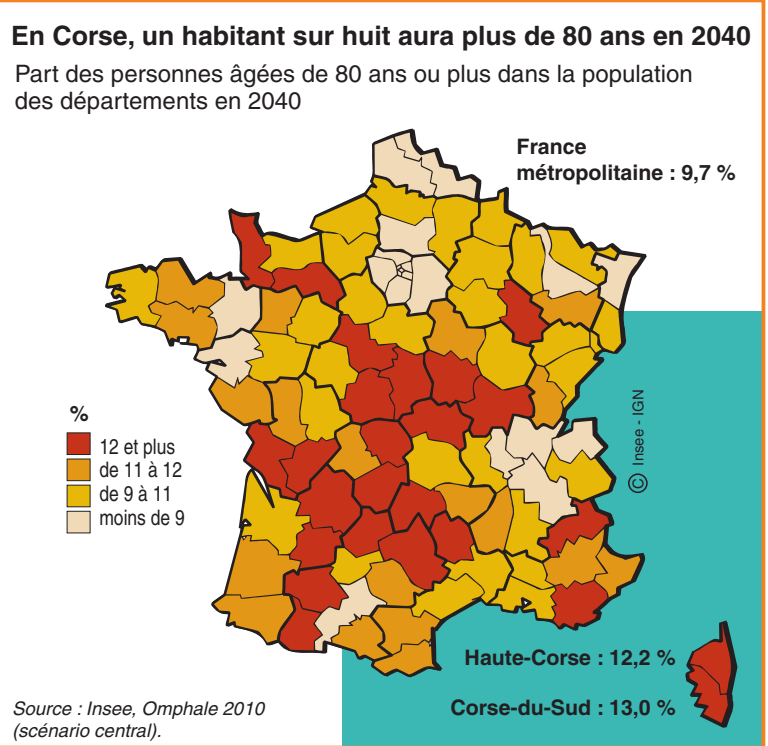
Le vieillissement serait en outre accentué par un recul de la natalité. D'une part, le nombre de femmes en âge de procréer diminuerait d'environ 10 %. D'autre part, les femmes insulaires se



caractérisent par une faible fécondité, qui, si elle perdurait, serait nettement insuffisante pour assurer le renouvellement des générations. Au total, le nombre de naissances, déjà faible, devrait encore se réduire. La Corse enregistrerait moins de 2 600 naissances par an en 2040, soit 400 de moins qu'en 2009.

Dès lors, les jeunes devraient être nettement minoritaires dans le paysage démographique de 2040. A cette date, seulement un insulaire sur huit aura moins de 15 ans. Ils seront alors un peu moins nombreux que les plus de 80 ans.

Ainsi, par le seul jeu des naissances et décès, la Corse se dépeuplerait d'environ 800 personnes par an entre 2007 et 2040. Le solde naturel, aujourd'hui à l'équilibre, deviendra négatif dans les années à venir puis le déficit s'amplifiera rapidement. Entre 2030 et 2040, le déficit naturel de la Corse atteindrait 1 400 personnes par an.



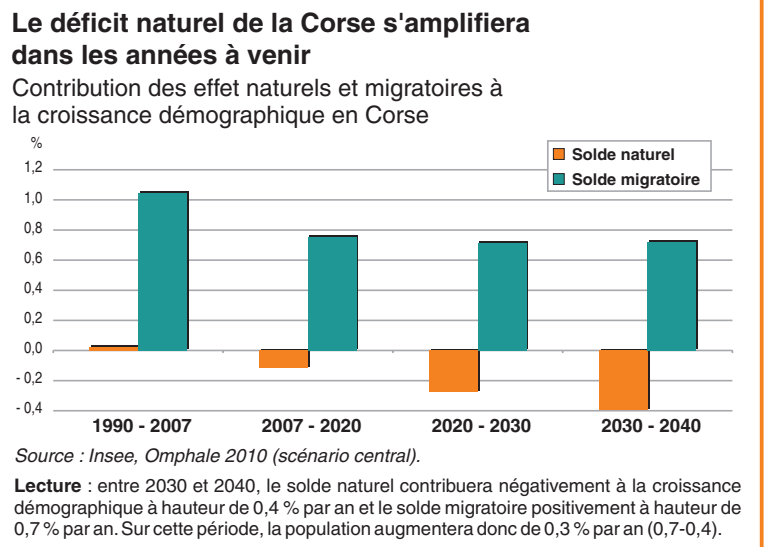
■ Un déficit naturel similaire dans les deux départements

Ce déficit naturel devrait se répartir uniformément dans les deux départements. Il s'établirait à - 400 personnes par an en Haute-Corse comme en Corse-du-Sud entre 2007 et 2040. Les deux départements ne devraient pas se distinguer très significativement en matière de mouvements naturels. Certes, les naissances baisseraient un peu moins vite au Nord qu'au Sud, en raison d'une diminution légèrement moins marquée du nombre de femmes en âge de procréer. Mais ce mouvement sera compensé par une augmentation légèrement plus rapide du nombre de décès en Haute-Corse.

■ Un excédent migratoire stable

L'augmentation de la population de la Corse sera donc uniquement imputable aux échanges migratoires qui feront plus que compenser le déficit naturel. Sans migrations, la population de la Corse baisserait de 23 000 personnes à l'horizon 2040. Mais les mouvements migratoires alimenteront la croissance démographique de l'île à hauteur de 2 300 personnes par an entre 2007 et 2040. Ainsi, chaque année, 5 800 personnes en moyenne entreraient en Corse et 3 500 feraient le chemin inverse.

L'essentiel de cette population viendrait des régions du pourtour méditerranéen et de l'Île-de-France. Dans les trois décennies à venir, cet excédent migratoire serait relativement stable, proche de celui actuellement observé. Cependant, les années à venir seront marquées par un ralentissement des flux migratoires, laissant le solde presque inchangé.



Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Le **solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées dans la zone au cours d'une période et le nombre de personnes qui en sont sorties.

Le **taux d'entrants** est le rapport entre le nombre d'entrants dans une zone au cours d'une période et la population moyenne de cette zone au cours de cette période.

■ Le vieillissement de la population freine les flux migratoires

En effet, le comportement migratoire d'une population est directement lié à son âge. Or, avec une population vieillissante, sa propension à quitter l'île va décroître. Ainsi, entre 2007 et 2040, les populations les plus mobiles diminueront en Corse, réduisant les migrations hors de la région.

Dans le même temps, le nombre d'entrants devrait augmenter à un rythme moins soutenu dans les années à venir. Là encore, le vieillissement généralisé de la population nationale limitera les mouvements migratoires de population d'âge actif vers la Corse. En conséquence, les plus de 60 ans pèseront de plus en plus parmi les nouveaux arrivants. Cette classe d'âge sera la seule à venir plus nombreuse s'installer en Corse. Dans les trois prochaines décennies, les arrivants de plus de 60 ans augmenteront de 30 %.

■ L'apport migratoire plus soutenu en Haute-Corse

Dans les deux départements, les mouvements migratoires seront ainsi l'unique source de croissance démographique. Leurs effets seront toutefois nettement plus intenses en Haute-Corse. Au jeu des migrations, la Haute-Corse gagnera en moyenne 1 500 personnes par an entre 2007 et 2040 contre 800 en Corse-du-Sud. Ce phénomène prolonge les tendances actuelles. L'attractivité de la Haute-Corse, mesurée par son taux d'entrants, resterait supérieure à celle de la Corse-du-Sud, l'écart s'estompant progressivement dans les décennies à venir. Cet écart d'attractivité ne s'explique que très partiellement par les flux internes entre départements.

Bibliographie

La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer

Insee Première n°1326 - décembre 2010

Méthodologie

Ces projections régionales et départementales 2007-2040 se fondent sur un modèle, baptisé Omphale 2010. Celui-ci est basé sur les populations départementales par sexe et âge au 1er janvier 2007, issues du recensement de la population. Il applique, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration entre zones de départ et zones d'arrivée, ainsi que des quotients de fécondité et de mortalité. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, mortalité et de migrations régionales observées par le passé sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (effet sur le marché foncier, impact des politiques publiques territoriales, ...) ni les facteurs exogènes. Ces projections ne peuvent donc s'assimiler à des prévisions : les hypothèses retenues ne sont pas probabilisées.

Les hypothèses de projection : un scénario central

Les projections commentées ici ont été élaborées avec les hypothèses du scénario dit « central ».

Ainsi :

- **la fécondité** est maintenue à son niveau de 2007 ;
- **la mortalité** baisse au même rythme qu'en moyenne métropolitaine : l'espérance de vie atteindrait 83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes en 2040 ;
- **les quotients migratoires entre départements**, calculés entre 2000 et 2008, sont maintenus constants sur toute la période de projection. Ils reflètent les échanges de population entre un département et chacun des autres. En ce qui concerne les échanges avec l'étranger, l'hypothèse métropolitaine (+100 000) est ventilée au prorata du nombre d'immigrants par département. Ces projections sont ensuite calées sur la nouvelle projection de population nationale (scénario central) publiée par l'Insee en octobre 2010, afin de faire coïncider la somme des projections départementales avec la projection nationale.



Direction régionale de Corse

Résidence du Cardo, rue des Magnolias
B.P. 907 - 20700 Ajaccio cedex 9

Téléphone : 04 95 23 54 54 - Télécopie : 04 95 23 54 79 - www.insee.fr/corse